

# La précarité, frein majeur à la formation

## EMPLOI La dégressivité des allocations de chômage pointée

- Le ministre bruxellois Gosuin a commandé une étude sur les raisons des abandons de formations chez les chômeurs.
- Les conclusions pointent l'importance de la précarité.
- La dégressivité accrue des allocations de chômage risque de renforcer cet obstacle au retour à l'emploi.

**D**égressivité. Cet été, à l'occasion du « jobs deal » conclu entre les partenaires de la majorité fédérale, le mot a été lâché. La « suédoise » entend répondre aux pénuries de main-d'œuvre pour certains métiers en accentuant la dégressivité des allocations de chômage.

Le principe serait le suivant : augmenter l'indemnité versée en début de chômage, puis l'abaisser progressivement afin d'inciter le demandeur d'emploi à retrouver du boulot rapidement. Une vision contestée de la politique de l'emploi (lire ci-dessous). Et qu'une nouvelle étude commandée par le ministre bruxellois de l'Emploi, Didier Gosuin (Défi), vient encore fragiliser.

La dégressivité des allocations de chômage comme incitant à l'emploi, l'argument est battu en brèche désormais par certaines études. Ainsi celle menée par la municipalité d'Oxford (Angleterre) montre que les résultats obtenus avant l'instauration de cette baisse progressive du revenu de remplacement sont supérieurs à ceux enregistrés ensuite. Et une autre contribution scientifique, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), vient renforcer cette thèse. Celle-ci note que « les bénéfices de la dégressivité sont douteux et qu'elle crée des effets indésirables », sans pour autant garantir un changement « des comportements de reprise d'emploi ».

### « La situation économique déterminante »

Mais la critique de la dégressivité est encore renforcée par une nouvelle étude, commandée cette fois par le ministre bruxellois de l'Emploi, au service d'étude et de statistiques de Bruxelles Formation. Celle-ci a porté sur la précarité du public en formation professionnelle en Région bruxelloise. « Nous étions inquiets de constater qu'entre le moment où quelqu'un entre dans une formation ou une préformation et la fin de celle-ci, des gens abandonnent en cours de route », explique-t-il.

L'étude relève d'abord la grande précarité du public en formation : en 2015, sur les quelque 10.000 personnes inscrites,

**46 %  
des chômeurs  
en formation en  
2015 vivaient  
à la limite du seuil  
de pauvreté**



ACTIRIS

**Parmi les demandeurs d'emploi précarisés, les femmes à la tête d'une famille monoparentale sont les plus exposées à la pauvreté : 82 % d'entre elles sont bénéficiaires d'une intervention majorée.** © REPORTERS

46 % étaient bénéficiaires d'une intervention majorée (BIM) octroyée aux revenus les plus bas. « Cela signifie qu'ils vivent à la limite du seuil de pauvreté ou juste en dessous », insiste le ministre.

Jusque-là, rien de vraiment neuf. Sauf que l'étude détecte un double comportement. Dans un premier temps, la précarité du demandeur d'emploi n'a pas d'impact sur l'arrêt éventuel d'une préformation. Il y a autant de BIM qui vont au bout de ce parcours qu'il y en a qui abandonne (49 %). Par contre, relève Didier Gosuin, le nombre de BIM entamant et poursuivant une formation qualifiante est moins élevé. « La situation socio-économique semble déterminante dans la réussite du parcours de formation, peut-on lire dans les conclusions de l'étude. En effet, les personnes ayant suivi une formation préqualifiante ou une formation par le travail et qui poursuivent en formation qualifiante sont moins souvent BIM que celles n'étant pas allées plus loin que le préqualifiant ».

### Geler la dégressivité

« La volonté du gouvernement fédéral d'accélérer la dégressivité des allocations de chômage va accentuer la précarité et renforcer un obstacle à la poursuite de la

formation, pointe dès lors le ministre Gosuin. Or le problème de l'emploi, c'est d'abord l'inadéquation entre les attentes des employeurs et le niveau de formation des demandeurs d'emploi. Il faut donc plutôt encourager l'entrée et le maintien en formation. »

C'est pourquoi le ministre régional suggère à son homologue fédéral « de geler le principe de dégressivité pour tous ceux qui entrent en formation et pour toute la durée de celle-ci. Et pas uniquement pour les métiers en pénurie, qui ne représentent que 9 % des offres d'emploi à Bruxelles », ajoute-t-il. Une position qu'il défendra ce mardi lors d'une réunion des différents ministres de l'Emploi du Royaume.

L'étude préconise d'autres mesures, du ressort de la Région bruxelloise : revaloriser le montant horaire de l'indemnité de formation, anticiper l'aide financière pour les frais de déplacement (en début de formation), faciliter l'accès aux crèches et aux structures d'accueil pour les enfants des stagiaires, prévoir pour ceux-ci une restauration à bas prix, etc. Un éventail que Didier Gosuin défendra cette fois lors de l'élaboration du budget 2019. ■

PASCAL LORENT

### « La dégressivité va empirer la situation »

Accroître la dégressivité des allocations de chômage : la recette pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre pour certains métiers figure dans le « jobs deal » de l'été. Grégor Chapelle, directeur général d'Actiris, dénonce une mesure « idéologique ».

**Le gouvernement fédéral envisage d'accroître la dégressivité des allocations de chômage. Quelle est votre réaction ?**

Cette proposition fragilise les demandeurs d'emploi et les concentre sur leur survie plutôt que de leur permettre d'être sécurisés et de se focaliser sur leur recherche d'emploi. Et au bout de la dégressivité, il n'y a plus moyen de vivre, avec 1.031 euros net par mois aujourd'hui. En fait, on pousse les chercheurs d'emploi dans la survie, dans le travail au noir. Et c'est la pire chose qui puisse arriver car une fois que quelqu'un est dans une activité informelle en plus de son chômage, il est difficile de le faire revenir dans une recherche d'emploi.

Cela signifie que la dégressivité, cela ne fonctionne pas ?

Ce qui remonte du terrain, c'est que cela nous amène des chercheurs d'emploi stressés ou découragés. Et aucune étude à notre connaissance ne démontre que ça fonctionne et que la diminution des

revenus du chômeur a accéléré son retour à l'emploi. Au contraire, celles menées à l'étranger démontrent que c'est contre-productif.

**La dégressivité ne pourrait-elle pas remotiver un chômeur de longue durée ?**

Non. Le pire sentiment de quelqu'un qui est sans emploi est de se sentir inutile pour la société. Le deuxième, c'est de n'être pas inscrit dans un tissu social, de tomber dans un sentiment d'isolement. Et le troisième, c'est le sentiment d'avoir perdu son autonomie, de ne plus disposer de sa propre liberté pour décider de sa vie.

Sur chacun de ces facteurs, la perte de revenus va-t-elle changer quoi que ce soit à la situation ? Non. Elle va l'empirer systématiquement.

PLT



Grégor Chapelle, directeur d'Actiris. © B.



Le Soir Bruxelles 14/09/2018, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de Le Soir Bruxelles

